

Communiqué de presse

Rénovation des bâtiments scolaires et sportifs : Pour la deuxième édition du prix de la Rénovation Édurénov, la Banque des Territoires récompense cinq projets dont deux consacrés au sport



Paris, le 22 septembre 2026

La Banque des Territoires et les partenaires du programme Édurénov dévoilent les cinq lauréats de la deuxième édition des Prix de la Rénovation Édurénov, créé en 2025 pour mettre en lumière les rénovations d'équipements scolaires et éducatifs les plus performantes. Pour la première fois, deux équipements sportifs figurent au palmarès. Les cinq projets récompensés allient performance énergétique, confort thermique, matériaux biosourcés et savoir-faire régionaux.

Une deuxième édition marquée par l'ouverture aux bâtiments sportifs

Pour cette deuxième édition, la Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment (CAPEB), le Conseil national de l'Ordre des architectes (CNOA) et Départements de France sont rejoints par l'Agence nationale du sport (ANS), le Comité national olympique et sportif français (CNOSF) et l'Association nationale des élus en charge du sport (ANDES). Ces trois nouveaux partenaires complètent les expertises et accompagnent l'élargissement du prix aux équipements sportifs. Cette ouverture s'inscrit dans le prolongement du lancement [d'Édurénov Sport en juillet 2026](#), qui étend l'accompagnement du programme aux gymnases, piscines et autres équipements sportifs.

« Les cinq projets récompensés montrent qu'une rénovation réussie ne se mesure pas seulement en économies d'énergie. Elle améliore aussi concrètement le confort et le quotidien de celles et ceux qui fréquentent ces bâtiments. Avec l'ouverture des Prix aux équipements sportifs, Édurénov accueille désormais les clubs, les sportifs et les bénévoles qui font vivre ces lieux et participent ainsi à la cohésion sociale », indique **Annabelle Barral-Guilbert, directrice du programme Édurénov.**

Les cinq lauréats 2026

Sélectionnés parmi une centaine de candidatures, les cinq projets lauréats ont été examinés au regard des critères définis dans la [Charte de la rénovation du bâti scolaire](#), notamment leur performance énergétique et environnementale, leur adaptation climatique, le confort et la prise en compte des usagers dans une démarche de concertation.

Les Lauréats :

Équipements sportifs :

- **Complexe gymnique Jean Bouveri, Montceau-les-Mines, Saône-et-Loire**
Mention « équipement sportif rénové », avec l'ANDES, l'ANS et le CNOSF

Construit dans les années 1970, le complexe Jean Bouveri a fait l'objet d'une rénovation complète de 3 255 m². Le projet a notamment porté sur l'isolation, le remplacement des menuiseries, la ventilation, l'éclairage, l'accessibilité et la modernisation des vestiaires, des salles sportives et des espaces d'accueil. La rénovation vise une réduction de près de 40 % des consommations d'énergie et améliore les conditions d'accueil des 600 licenciés, des associations et des scolaires qui fréquentent le site. Labellisé centre de préparation aux Jeux de Paris 2024, le complexe a notamment accueilli la délégation chinoise de gymnastique. Le jury a distingué un projet qui concilie performance énergétique, maintien des usages quotidiens et pratique sportive de haut niveau.

- **Gymnase Cotur, Le Port, La Réunion**
Coup de cœur du jury, mention « confort thermique »

Construit en 1993, le gymnase Cotur accueille près de 90 000 usagers et environ 280 événements chaque année. Sa rénovation, menée sur 2 250 m², a privilégié des solutions passives pour améliorer le confort thermique sans recourir à la climatisation : ventilation naturelle, brasseurs d'air, protections solaires et bardage extérieur. L'éclairage a également été modernisé avec des équipements LED. La consommation énergétique du site est passée de 126 à 94 MWh, soit une baisse d'environ 25 %. Le jury a distingué une rénovation adaptée au climat réunionnais, qui améliore le confort des usagers tout en limitant les besoins énergétiques du bâtiment.

Bâtiments scolaires

- **Mention « artisans du bâtiment », avec la CAPEB**
Groupe scolaire de l'Albanne, Barberaz, Savoie

Construit en 1975, le groupe scolaire de l'Albanne a fait l'objet d'une rénovation portant sur l'ensemble de son enveloppe. Les travaux ont notamment compris l'isolation des façades et de la toiture, le remplacement des menuiseries, la mise en place d'une nouvelle ventilation et l'installation d'une pompe à chaleur sur nappe géothermique. La rénovation a également intégré des matériaux biosourcés et locaux, comme le bois de Chartreuse, la laine de bois et la paille utilisée pour isoler le nouveau réfectoire en ossature bois. Des protections solaires, des ouvrants automatisés et un dispositif de rafraîchissement nocturne améliorent désormais le confort d'été sans climatisation. Depuis les travaux, la commune annonce une baisse de 70 % de la consommation d'énergie. Le jury a distingué la qualité de la mise en œuvre et la place accordée aux savoir-faire artisanaux.

- **Groupe scolaire Marancy, Pau, Pyrénées-Atlantiques**
Mention « architectes », avec le CNOA

Le groupe scolaire Marancy a fait l'objet d'une rénovation globale de 4 450 m². Le projet a notamment permis de créer de nouvelles circulations en structure bois et d'intégrer des matériaux biosourcés et issus du réemploi. Des cloisons intérieures en terre crue ont également été mises en œuvre. La rénovation permet une réduction de 72 % des consommations d'énergie. Le jury a notamment retenu la qualité architecturale du projet, le recours au réemploi et aux matériaux biosourcés, ainsi que le dispositif de double peau qui contribue au confort d'été.

- **Collège Olivier de Serres, Cléon-d'Andran, Drôme**
Mention « collège rénové », avec Départements de France

Le collège Olivier de Serres a fait l'objet d'une rénovation globale de 4 821 m². Les travaux ont porté sur l'isolation thermique, le remplacement des menuiseries, l'agrandissement des salles de classe et l'amélioration de l'accessibilité. Le projet comprend également une extension, la construction d'un préau, l'installation de panneaux photovoltaïques et la végétalisation de la cour. Une gestion technique centralisée permet de piloter les principaux équipements du bâtiment, notamment l'éclairage et la ventilation. Réalisée en site occupé, la rénovation a permis une réduction de 40 % des consommations d'énergie.

Les partenaires du programme Édurénov



**ORDRE
DES
ARCHITECTES**



Contacts presse

Banque des Territoires — Groupe Caisse des Dépôts

Aurélie Imbert : aurelie.imbert@caissedesdepots.fr — 06 77 56 38 82

À propos de la Banque des Territoires et du programme Édurénov

La Banque des Territoires est l'un des métiers de la Caisse des Dépôts. Elle réunit les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée unique pour ses clients, elle œuvre aux côtés de tous les acteurs territoriaux : collectivités locales, entreprises publiques locales, organismes de logement social, professions juridiques, entreprises et acteurs financiers. Elle les accompagne dans la réalisation de leurs projets d'intérêt général en proposant un continuum de solutions : conseils, prêts, investissements en fonds propres, consignations et services bancaires. En s'adressant à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, la Banque des Territoires a pour ambition de maximiser son impact notamment sur les volets de la transformation écologique et de la cohésion sociale et territoriale. Les 37 implantations locales de la Banque des Territoires assurent le déploiement de son action sur l'ensemble des territoires métropolitains et ultra-marins.

Le programme Édurénov, initié et déployé par la Banque des Territoires à travers son réseau de 37 implantations régionales, est un programme national lancé en 2023 visant à accompagner (financement de l'ingénierie et accès à des solutions de financement) les collectivités territoriales dans la rénovation énergétique de leurs bâtiments publics éducatifs et sportifs. Au travers de ce programme, la Banque des Territoires ambitionne, d'ici 2028, de soutenir la rénovation de 15 000 bâtiments. Les projets intégrés au programme visent une réduction minimale de 40 % de consommation d'énergie et/ou comportent une dimension adaptation climatique.

Agir ensemble pour développer des territoires plus verts et plus solidaires

banquedesterritoires.fr

